

Par-delà le taux de chômage : une évaluation en profondeur des marchés du travail canadien et américain depuis la Grande Récession

Konrad Zmitrowicz, département des Analyses de l'économie internationale, et Mikael Khan, département des Analyses de l'économie canadienne

- Importants déterminants du bien-être économique, les conditions sur le marché du travail constituent des indicateurs fondamentaux pour la conduite de la politique monétaire. Le présent article dresse un portrait général de la situation du marché du travail au Canada et aux États-Unis depuis la Grande Récession de 2007-2009, en s'appuyant sur l'information fournie par plusieurs mesures de l'activité sur ce marché.
- Tout en soulignant l'importance d'évaluer la situation du marché de l'emploi à partir d'un large éventail de données, nous présentons une méthode simple permettant de synthétiser cette information dans un indicateur composite unique du marché du travail de chaque pays.
- Cet indicateur synthétique révèle que si le taux de chômage a évolué au Canada essentiellement en phase avec l'ensemble des conditions du marché du travail depuis la récession, son niveau pourrait traduire une légère surestimation de l'embellie récente de ce marché. Aux États-Unis, par contraste, le taux de chômage semble avoir largement exagéré l'amélioration des conditions globales sur le marché du travail.

La Grande Récession de 2007-2009¹ a eu de lourdes conséquences au Canada et aux États-Unis, notamment sous la forme d'importantes destructions d'emplois, qui se sont chiffrées, en termes nets, à 430 000 au Canada et à 8,7 millions aux États-Unis. Heureusement, un rattrapage considérable s'est opéré à ce chapitre depuis la crise. Au Canada, le marché de l'emploi s'est révélé particulièrement résilient, puisque le nombre d'emplois créés dépasse maintenant de quelque 600 000 les suppressions d'emploi enregistrées pendant la récession. En décembre 2013, aux États-Unis, la progression de l'emploi n'avait permis d'effacer qu'environ 85 % des pertes subies. Bien que les taux de chômage aient diminué significativement dans les deux

¹ Le National Bureau of Economic Research fait remonter le début de la récession aux États-Unis à décembre 2007, et la fin, à juin 2009. Pour sa part, l'Institut C.D. Howe situe le début de la récession au Canada en novembre 2008, et la fin, en mai 2009.

pays après les fortes augmentations observées durant la crise, la reprise des marchés du travail demeure incomplète. En effet, les proportions de personnes sans emploi depuis plus de six mois demeurent inhabituellement élevées, et ils sont légion ceux qui voudraient travailler à temps plein mais qui doivent se contenter d'un emploi à temps partiel.

Dans le présent article, nous nous efforçons de démêler l'information fournie par ces différents signaux de façon à dégager une vue d'ensemble plus complète de la situation sur le marché du travail depuis la récession. L'évaluation de la santé de ce marché est importante, car elle nous renseigne sur le bien-être économique d'un pays; elle est aussi fondamentale pour la conduite de la politique monétaire. Au Canada, la politique monétaire qui est menée par la Banque du Canada vise à maintenir le taux d'inflation près d'une cible préétablie, et les pressions inflationnistes présentes dans l'économie sont en partie déterminées par les conditions sur le marché du travail. Aux États-Unis, la situation de l'emploi fait explicitement l'objet de la double mission de la Réserve fédérale, dont les axes sont la stabilité des prix et la maximisation de l'emploi. En outre, la Réserve fédérale a récemment lié à l'évolution du marché du travail l'usage qu'elle fait des dispositifs de politique monétaire non traditionnels tels que l'assouplissement quantitatif et les indications prospectives.

Nous commençons dans notre article par présenter de multiples indicateurs du marché du travail et rendre compte de leur évolution depuis la Grande Récession². La diversité des éclairages qu'apporte ce vaste ensemble d'indicateurs met en évidence l'importance d'examiner un large éventail d'informations lorsque l'on cherche à évaluer l'état de ce marché. Nous exposons ensuite une façon commode de synthétiser cette information dans un indicateur composite unique, appelé ci-après « indicateur du marché du travail », ou IMT, que nous calculons pour le Canada et les États-Unis. Cet indicateur constitue un point de repère simple pour déterminer si le taux de chômage, qui est la variable la plus souvent citée pour apprécier la situation du marché du travail, évolue en phase avec l'ensemble des conditions sur ce marché. Au Canada, le taux de chômage semble avoir affiché, dans la période qui a suivi la fin de la récession, un comportement très représentatif de l'ensemble de ces conditions, bien qu'il puisse avoir légèrement exagéré l'ampleur du redressement récent du marché de l'emploi. Aux États-Unis, par contraste, il aurait largement surestimé l'amélioration des conditions du marché du travail observée après la récession, d'où la nécessité d'étendre l'analyse à une plus vaste gamme de variables³.

◀ *L'évaluation de la santé du marché du travail est importante, car elle nous renseigne sur le bien-être économique d'un pays; elle est aussi fondamentale pour la conduite de la politique monétaire.*

Les mesures des conditions du marché du travail

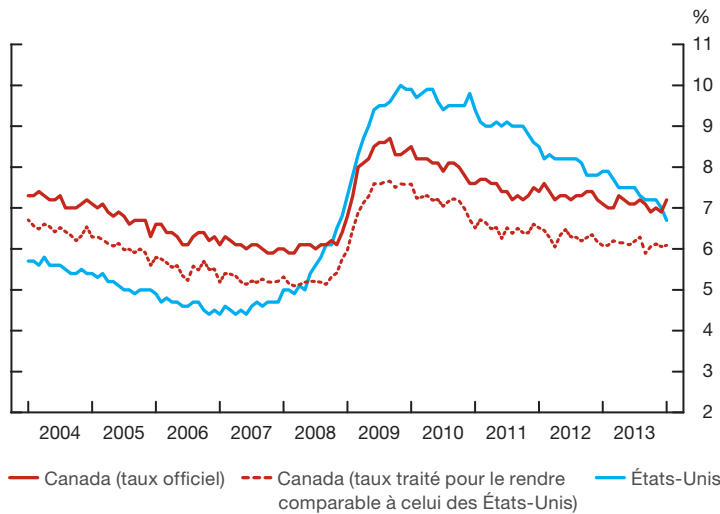
Le taux de chômage

Le taux de chômage est défini comme la part de la population active qui est sans emploi et qui cherche activement du travail⁴. Ce taux a fortement augmenté durant la récession, tant au Canada qu'aux États-Unis (**Graphique 1**). Au Canada, il est en effet passé de 5,9 % en février 2008 à 8,7 % en août 2009, et aux États-Unis, de 4,4 % en mai 2007 à un sommet de 10 % en

² Les auteurs ont eu recours au modèle X-12-ARIMA utilisé par le Bureau du recensement des États-Unis pour désaisonnaliser les données qui n'étaient pas disponibles dans ce format.

³ Avec le temps, des facteurs structurels ou institutionnels propres à chaque pays sont susceptibles d'infléchir l'évolution des variables liées au marché du travail. L'étude de ces facteurs déborde toutefois le cadre du présent article.

⁴ La population active se définit comme l'ensemble des personnes occupées et des chômeurs. Les personnes occupées sont celles ayant un emploi ou une entreprise, tandis que les chômeurs sont les personnes qui sont sans emploi, qui sont prêtes à travailler et qui cherchent activement du travail.

Graphique 1 : Taux de chômage

Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics des États-Unis

Dernière observation : décembre 2013

octobre 2009. Depuis 2010, le taux de chômage a reculé progressivement dans les deux pays; il s'établissait respectivement à 7,2 % et à 6,7 % au Canada et aux États-Unis, en décembre 2013.

Des différences de définition rendent quelque peu délicates les comparaisons directes entre les taux de chômage au Canada et aux États-Unis. Tout d'abord, la population en âge de travailler sur laquelle est fondé le calcul du taux officiel de chômage au Canada est celle âgée de 15 ans et plus, alors qu'aux États-Unis, l'âge d'entrée dans la population active est de 16 ans. Il y a aussi des différences d'ordre conceptuel. Ainsi, les personnes qui cherchent un emploi uniquement en consultant les offres d'emploi (les « chercheurs d'emploi passifs ») sont prises en compte parmi les chômeurs au Canada, mais n'entrent pas dans la population active américaine⁵. Si l'on s'en tient aux chiffres de décembre 2013, on pourrait croire que le taux de chômage était plus bas aux États-Unis qu'au Canada (Graphique 1). Après ajustement des données canadiennes en fonction de la définition américaine, on constate qu'il y était en fait plus élevé. Il est à noter cependant que l'écart s'amenuise, le taux de chômage baissant aux États-Unis à un rythme plus soutenu qu'au Canada.

Si le taux de chômage apporte une information utile sur le marché du travail, il ne suffit sans doute pas à lui seul à apprécier les conditions globales de ce marché (Erceg et Levin, 2013). En effet, il ne rend pas pleinement compte de la sous-utilisation de la main-d'œuvre dans l'économie, comme, par exemple, lorsque des personnes désespèrent d'entrer dans la population active ou d'y garder leur place, ou que d'autres travaillent, mais effectuent moins d'heures qu'elles ne le souhaiteraient.

Aussi l'information apportée par le taux de chômage prend-elle tout son sens lorsqu'elle est interprétée en association avec une vaste gamme d'indicateurs. Il sera question, dans cet article, de sept autres indicateurs du marché du travail qui fournissent une perspective plus large sur les conditions sous-jacentes de ce marché depuis la récession, tout en respectant un juste équilibre entre la recherche des variables du marché du travail les plus pertinentes et le souci de trouver des données canadiennes et américaines comparables.

◀ *Le taux de chômage ne rend pas pleinement compte de la sous-utilisation de la main-d'œuvre dans l'économie...*

◀ *... et l'information qu'il apporte prend tout son sens lorsqu'elle est interprétée en association avec une vaste gamme d'indicateurs.*

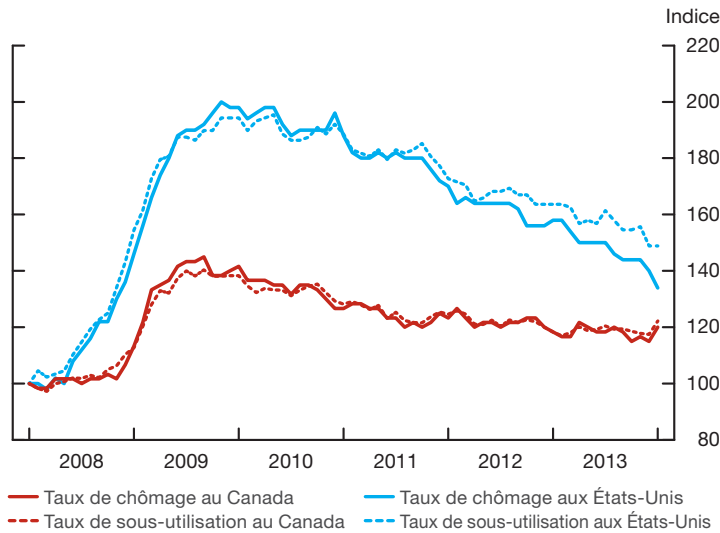
5 Sorrentino (2000) analyse plus à fond cette question.

Une mesure différente de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Les autres mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre sont fondées sur des définitions des sans-emploi plus étendues que celle sur laquelle est basé le calcul du taux de chômage. La moins restrictive de ces définitions assimile aux chômeurs les chercheurs d'emploi découragés et ceux qui ne sont que peu rattachés au marché du travail, ainsi que les personnes qui occupent involontairement un emploi à temps partiel⁶. De par sa construction même, le taux de sous-utilisation tend à être supérieur au taux de chômage officiel, quoique les deux évoluent habituellement en parallèle. Il est intéressant de savoir si ces deux indicateurs ont suivi des trajectoires différentes depuis la récession.

Graphique 2 : Taux de chômage et taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre

Base 100 de l'indice = décembre 2007 (début de la récession aux États-Unis)



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics des États-Unis

Dernière observation : décembre 2013

Si l'on construit un indice pour les taux de chômage et de sous-utilisation et qu'on prend une période de base identique pour les données, on peut mieux dégager l'évolution récente de ces variables (Graphique 2). Dans le cas du Canada, on observe ainsi que les trajectoires sont quasiment indissociables l'une de l'autre durant la récession et la phase subséquente de reprise. Dans celui des États-Unis, par contre, le taux de sous-utilisation n'a pas fléchi autant que le taux de chômage officiel au cours des dernières années. Cette divergence donne à penser que le repli de la sous-utilisation de la main-d'œuvre aux États-Unis a été moins important que ce que l'on pourrait croire en prenant simplement en considération le taux de chômage officiel.

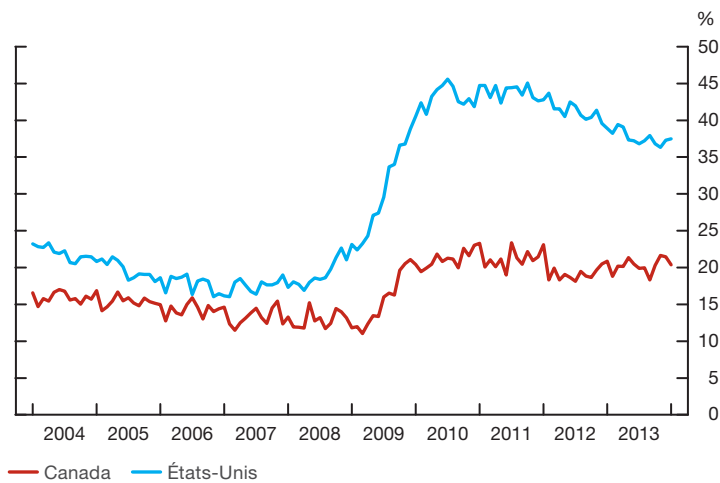
Le chômage de longue durée

Un des aspects préoccupants de la Grande Récession et de ses suites tient à la montée importante du chômage de longue durée, tant au Canada qu'aux États-Unis. Défini comme la part de la population active sans emploi depuis au moins 27 semaines, le chômage de longue durée comporte bien des coûts, qui s'ajoutent aux difficultés habituellement associées à des

⁶ Statistique Canada qualifie cette mesure de taux R8; celui-ci correspond au taux U-6 du Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

Graphique 3 : Chômage de longue durée

En pourcentage du total des chômeurs



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics des États-Unis

Dernière observation : décembre 2013

périodes de chômage plus courtes. Des études montrent qu'une période de chômage prolongée peut nuire de manière permanente aux revenus des personnes touchées (Jacobson, LaLonde et Sullivan, 1993). À cela s'ajoute le fait qu'en règle générale, plus la période d'inactivité dure, plus il devient difficile de trouver un nouvel emploi. Les baisses de salaire et la dégradation des perspectives d'embauche peuvent tenir à l'érosion des compétences (Pissarides, 1992) ou à la perception négative du chômage de longue durée chez les employeurs (Kroft, Lange et Notowidigdo, 2012).

La proportion de sans-emploi considérés comme étant des chômeurs de longue durée a augmenté dans les deux pays durant la récession, et elle reste toujours élevée (**Graphique 3**). Au Canada, cette proportion a à peu près doublé pour s'inscrire légèrement au-dessus de 20 % en juin 2011, sans avoir vraiment beaucoup diminué depuis. La montée du chômage de longue durée a été plus marquée encore aux États-Unis. Lorsque celui-ci a atteint son plus haut niveau, en juin 2010, près de la moitié des personnes au chômage l'étaient depuis 27 semaines ou plus. Mais contrairement à ce qui a été observé au Canada, la part du chômage de longue durée au sud de la frontière diminue progressivement depuis 2011, même si, évaluée à 37 % en décembre 2013, elle dépasse encore largement le niveau moyen de 20 % enregistré sur la période de décembre 2001 à novembre 2007. Ce recul pourrait signaler que les conditions du marché du travail s'améliorent, mais aussi que le rythme auquel les chômeurs cessent d'être recensés dans la population active n'est pas le même pour les chômeurs de longue durée que pour l'ensemble des chômeurs (Farber et Valletta, 2013).

La dynamique des flux du chômage

Les taux d'obtention d'un emploi et de départ donnent une idée de l'évolution des perspectives d'embauche au sein de l'économie. Le taux d'obtention d'un emploi mesure la proportion de l'ensemble des chômeurs qui sont réembauchés (flux de sortie). Quant au taux de départ, il mesure la proportion de l'ensemble des personnes occupées qui se retrouvent au chômage (flux d'entrée). Puisqu'au Canada, les données pertinentes ne sont pas

accessibles directement, nous calculons ce taux selon une méthode expliquée dans l'Encadré 1⁷.

Les taux d'obtention d'un emploi et de départ ont généralement évolué en sens opposé (Graphiques 4a et 4b). Cela s'est notamment vérifié durant la récession : dans les deux pays, le taux d'obtention d'un emploi a fortement reculé tandis que le taux de départ a bondi. Les taux de départ ont plus ou moins retrouvé leurs niveaux d'avant la récession, alors que les taux d'obtention d'un emploi ont plus faiblement progressé. Au Canada, ce dernier taux s'est redressé à un rythme relativement soutenu entre 2010 et 2012,

Encadré 1

Calcul des taux d'obtention d'un emploi et de départ

Les flux de travailleurs qui tombent au chômage ou qui en sortent sont publiés, aux États-Unis, dans le cadre des résultats de l'enquête *Job Openings and Labor Turnover Survey* (JOLTS), mais il n'existe pas de données similaires pour le Canada. C'est pourquoi nous déterminons les taux d'obtention d'un emploi et de départ en nous inspirant de la méthode proposée par Shimer (2012). Cette méthode simple, qui repose sur des données faciles à trouver, se présente comme suit :

$$\text{Taux d'obtention d'un emploi} = 1 - \left(\frac{\text{chômeurs}_{t+1} - \text{chômeurs de courte durée}_{t+1}}{\text{chômeurs}_t} \right);$$

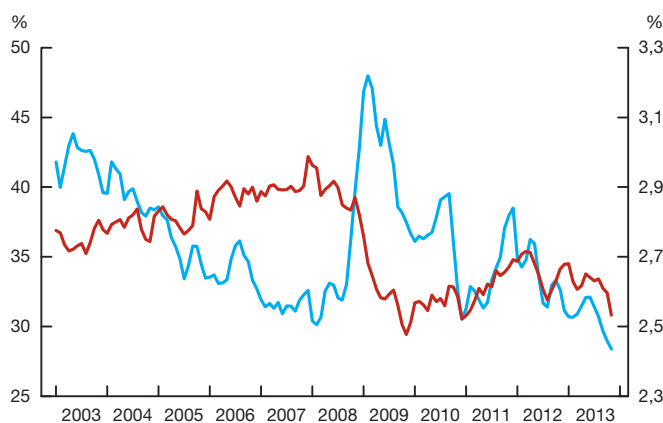
$$\text{Taux de départ} = \frac{\text{chômeurs de courte durée}_{t+1}}{\text{chômeurs}_t}.$$

L'indice temporel t représente des mois et le terme « chômeurs de courte durée » désigne le nombre de travailleurs au chômage depuis un mois ou moins. Nous constatons que les taux d'obtention d'un emploi et de départ aux États-Unis sont corrélés positivement avec les taux d'embauche et de licenciement tirés de l'enquête JOLTS (les coefficients de corrélation sont respectivement de 0,92 et de 0,75).

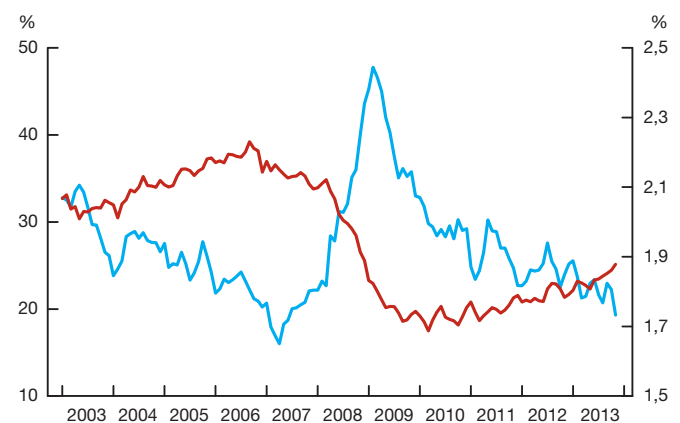
Graphiques 4a et 4b : Dynamique des flux du chômage

Moyenne mobile sur trois mois

a. Canada



b. États-Unis



— Taux d'obtention d'un emploi (échelle de gauche) — Taux de départ (échelle de droite)

Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics des États-Unis et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : décembre 2013

⁷ Cette méthode postule qu'il n'y a pas de mouvements d'entrée des individus dans la population active ni de mouvements de sortie, mais simplement une alternance de périodes de travail et de chômage. Bien que cette hypothèse soit irréaliste, il a été démontré que, si elle est assouplie, la dynamique des taux d'obtention d'un emploi et de départ reste la même. Shimer (2012) en donne un exemple à partir de données américaines, et le Bureau du directeur parlementaire du budget (2012) fait de même à partir de données canadiennes.

mais il s'est replié depuis, à un niveau dépassant à peine le point le plus bas atteint durant la récession. Aux États-Unis, le taux d'obtention d'un emploi n'a cessé de progresser depuis 2010, mais de façon graduelle. Autrement dit, l'amélioration de la situation de l'emploi au Canada et aux États-Unis tient davantage à la diminution du nombre de licenciements qu'à une reprise sensible de l'embauche.

Le taux d'activité

Le taux d'activité mesure la proportion de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui cherche activement du travail. Des conditions économiques défavorables peuvent induire une baisse de ce taux, dans la mesure où des chercheurs d'emploi actifs finissent par se décourager et cesser leurs démarches et où de nouveaux chercheurs d'emploi retardent leur entrée dans la population active.

Il est évident que la décision d'entrer dans la population active ou d'en sortir n'est pas prise uniquement en fonction de la situation sur le marché du travail. Le taux d'activité peut aussi dépendre, entre autres, du choix de la durée des études ou du moment du départ à la retraite. C'est pourquoi ses variations peuvent poser des difficultés d'interprétation. De fait, la période qui a suivi la récession coïncide avec des changements démographiques majeurs de part et d'autre de la frontière (Tableau 1). La proportion d'individus vieillissants (entendus ici comme ayant 55 ans ou plus) dans la population en âge de travailler s'est accrue, alors que, comme on peut s'y attendre, le taux d'activité de ce groupe est bien inférieur à celui des personnes dans la force de l'âge (les 25 à 54 ans) ou des jeunes (les moins de 25 ans). L'incidence plus ou moins grande des facteurs cycliques et démographiques sur le taux d'activité est d'ailleurs, depuis la récession, au cœur d'un important débat aux États-Unis (Bengali, Daly et Valletta, 2013; Hotchkiss et Rios-Avila, 2013; Erceg et Levin, 2013).

Tableau 1 : Part de la population en âge de travailler ventilée par groupe d'âge
 (en pourcentage)

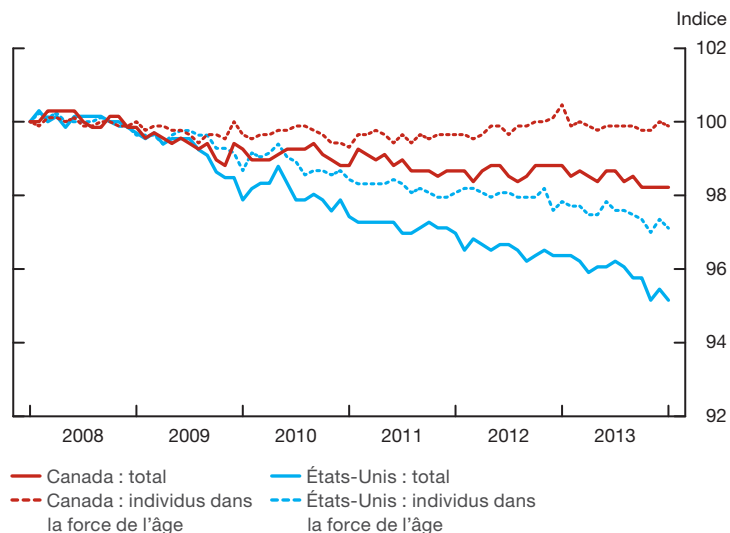
	Canada		États-Unis	
	2007	2013	2007	2013
Personnes de moins de 25 ans	16,6	15,5	16,1	15,8
Personnes de 25 à 54 ans	53,6	50,9	54,2	50,6
Personnes de 55 ans et plus	29,8	33,5	29,7	33,6

Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics des États-Unis et calculs de la Banque du Canada

À partir du début de la récession, le taux d'activité a eu tendance à baisser au Canada, ainsi qu'aux États-Unis, où le déclin est particulièrement marqué (Graphique 5). Un moyen simple d'éliminer une part de l'incidence de facteurs démographiques sur le repli du taux d'activité global consiste à ne considérer que le taux d'activité des travailleurs de la tranche des personnes de 25 à 54 ans (c'est-à-dire dans la force de l'âge). Dans ce segment de la population, au Canada, le taux d'activité a légèrement fléchi dans le sillage de la récession, mais il oscillait récemment autour de son niveau d'avant la récession, donnant ainsi à penser que la diminution du taux d'activité global enregistrée ces dernières années s'expliquerait dans une large mesure par l'évolution démographique. Cette situation se distingue nettement de celle observée aux États-Unis : le taux d'activité des travailleurs dans la force

Graphique 5 : Taux d'activité

Base 100 de l'indice = décembre 2007 (début de la récession aux États-Unis)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics des États-Unis et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : décembre 2013

de l'âge s'y est fortement contracté à compter du début de la récession, mais dans une moindre mesure que le taux d'activité global. Les facteurs démographiques ne seraient donc qu'en partie responsables de la baisse du taux d'activité dans ce pays, ce qui semble indiquer que les conditions du marché du travail s'y seraient plus fortement détériorées qu'au Canada durant cette période.

Le nombre moyen d'heures travaillées

En période de récession, les entreprises sont enclines à limiter les heures de travail de leurs employés, car il peut leur coûter cher de remercer du personnel pour en réembaucher plus tard⁸. C'est aussi la raison pour laquelle, lorsque la reprise se fait jour, elles sont davantage portées, dans un premier temps, à accroître les heures de travail de leurs effectifs qu'à recruter. La durée moyenne de la semaine de travail peut ainsi fournir de l'information importante à propos du dynamisme du marché du travail.

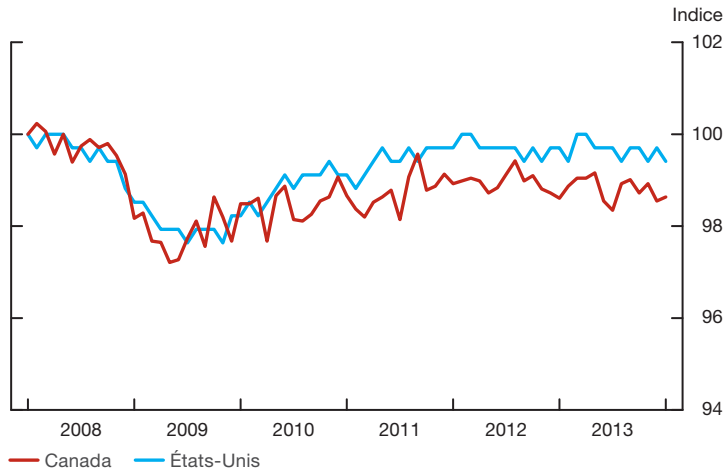
Après s'être fortement contracté au Canada et aux États-Unis durant la crise récente, le nombre moyen d'heures travaillées a progressivement augmenté (Graphique 6). Au Canada, il s'est maintenant stabilisé à un niveau quelque peu inférieur à ce qu'il était avant la récession, tandis qu'aux États-Unis, le rattrapage a été un peu plus prononcé.

Dans l'ensemble, la remontée du nombre moyen d'heures travaillées témoigne de la plus forte intensité de l'utilisation des personnes occupées. Il s'agit d'une évolution favorable pour les deux économies.

⁸ Ohanian et Raffo (2012) font état du rôle du nombre moyen d'heures de travail dans le processus d'ajustement du marché du travail de différents pays.

Graphique 6 : Moyenne hebdomadaire des heures travaillées

Base 100 de l'indice = décembre 2007 (début de la récession aux États-Unis)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics des États-Unis et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : décembre 2013

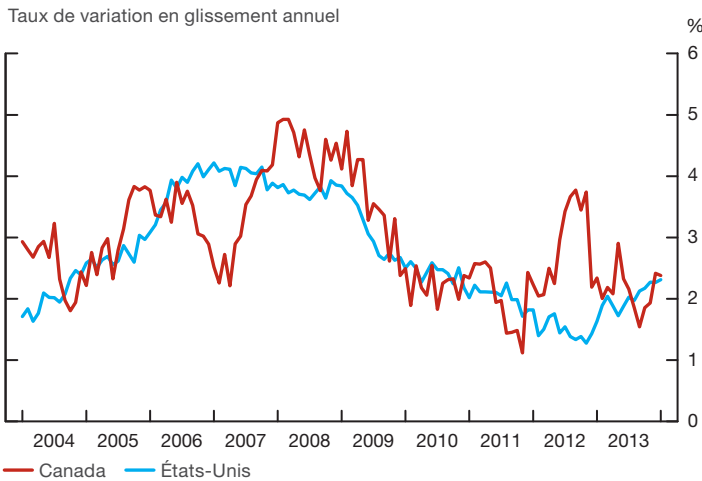
La progression des salaires

Des différences dans la façon dont les mesures de la progression des salaires sont définies au Canada et aux États-Unis rendent les comparaisons difficiles, d'autant plus qu'il existe un grand nombre de mesures entre lesquelles choisir⁹. Néanmoins, on remarque des tendances similaires dans l'évolution des mesures de la croissance des salaires au cours de la dernière décennie (Graphique 7).

Sur la période de quatre ans antérieure à la récession, la croissance des salaires nominaux a affiché une tendance haussière, tant au Canada qu'aux États-Unis. En 2007, elle s'élevait en moyenne à 3,5 % et à 4,0 %, respectivement. À partir de l'entrée en récession des États-Unis, en décembre 2007, la croissance des salaires de part et d'autre de la frontière s'est poursuivie durant encore une année à un rythme proche de celui de 2007, avant de ralentir sensiblement en 2009; elle n'atteignait plus que 2,5 % en décembre de cette année-là. Cette mesure de la progression des salaires a oscillé récemment autour de 2 %, se chiffrant en moyenne à 2,1 % au Canada et à 2,0 % aux États-Unis en 2013. Cette croissance modérée des salaires dans les deux pays est compatible avec une demande de main-d'œuvre atone, bien que la faible progression de la productivité puisse aussi constituer un facteur explicatif.

⁹ Les données sur la croissance des salaires sont tirées des résultats de l'enquête sur la population active au Canada et de l'enquête menée auprès des établissements aux États-Unis. Bien que ce soit le critère de la fréquence de publication qui ait motivé ce choix, l'information extraite de ces données reste la même du point de vue qualitatif si, pour le Canada, on utilise plutôt les données de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les données pour le Canada englobent tous les secteurs d'activité, tandis que seules les entreprises du secteur privé hors agriculture sont prises en compte dans les données américaines.

Graphique 7 : Salaires horaires moyens



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labor Statistics des États-Unis

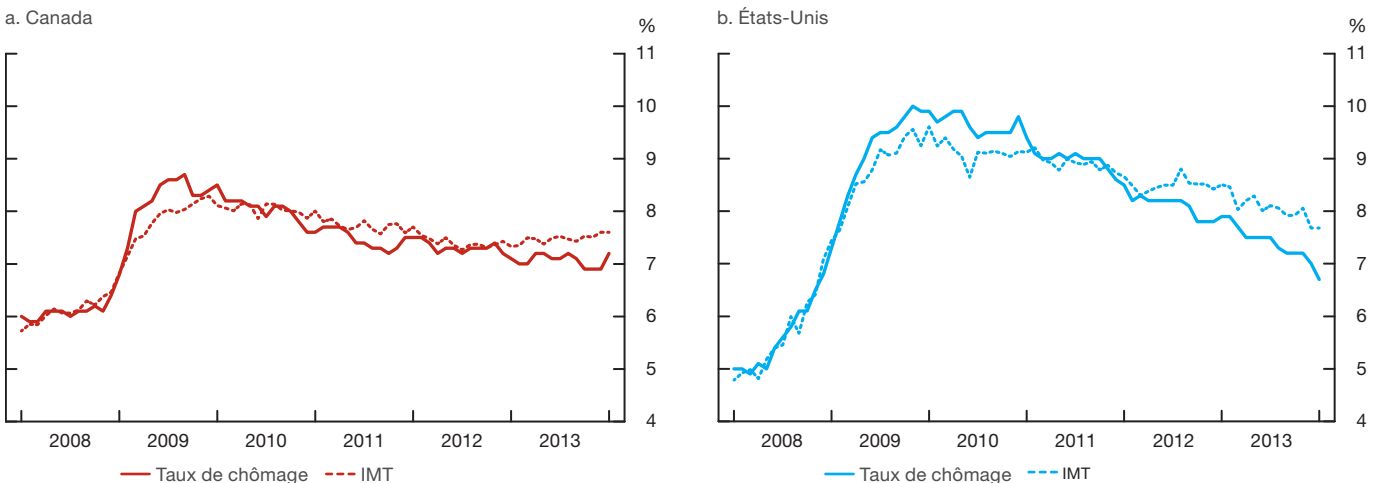
Dernière observation : décembre 2013

Une mesure élargie de l'activité sur le marché du travail

Afin de synthétiser les informations fournies par les différents indicateurs décrits jusqu'à présent, nous construisons pour chaque pays un indicateur du marché du travail (IMT) à l'aide de la technique statistique de l'analyse en composantes principales. Cette technique permet d'extraire le mouvement commun aux huit variables liées au marché du travail et de créer ainsi un indicateur simple de l'activité dans une économie. Celui-ci est ramené à une échelle permettant de le comparer avec le taux de chômage¹⁰, ce qui en fait un point de repère simple pour juger si le taux de chômage évolue en phase avec l'ensemble des conditions sur le marché du travail. Les résultats pour le Canada et les États-Unis sont illustrés respectivement dans les Graphiques 8a et 8b.

◀ *L'indicateur du marché du travail constitue un point de repère simple pour juger si le taux de chômage évolue en phase avec l'ensemble des conditions sur le marché du travail.*

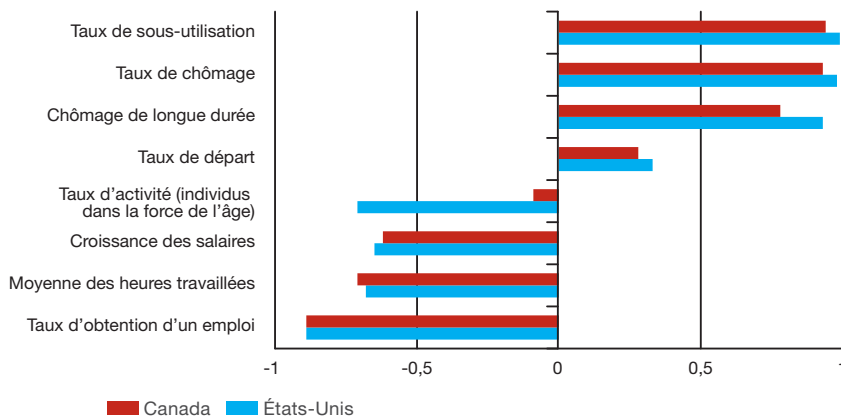
Graphiques 8a et 8b : Taux de chômage et indicateur du marché du travail (IMT)



Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : décembre 2013

¹⁰ L'analyse en composantes principales consiste à dégager les tendances communes présentes dans les données en transformant un ensemble de variables possiblement corrélées en un ensemble de variables non corrélées linéairement : les composantes principales. La première composante principale représente la plus grande part possible de la variabilité des données étudiées. Les IMT du Canada et des États-Unis sont initialement définis comme étant égaux à la première composante principale calculée dans chaque cas, puis ils sont normalisés en fonction du taux de chômage à l'aide d'une régression du taux de chômage de chaque pays sur son IMT et un terme constant.

Graphique 9 : Corrélations avec l'IMT

Source : calculs de la Banque du Canada

On remarque qu'il existe une relation étroite entre l'IMT et le taux de chômage : à la progression rapide du début de la récession succède une lente diminution à compter de la fin de la récession. Sur la période postérieure à la récession (2010-2013), au Canada, la baisse de l'IMT se chiffre à 0,5 point de pourcentage, et le recul du taux de chômage, à 0,9 point de pourcentage, ce qui pourrait indiquer que ce dernier taux aurait légèrement amplifié l'embellie du marché de l'emploi. Par contraste, il semble exister une dissociation plus importante et durable entre l'IMT et le taux de chômage aux États-Unis. Les diminutions respectives de 1,1 et de 2,3 points de pourcentage de l'IMT et du taux de chômage sur la période 2010-2013 laissent supposer que le taux de chômage exagérerait sensiblement l'amélioration des conditions sur le marché de l'emploi dans ce pays¹¹.

Le fait que le taux de chômage ait reculé plus rapidement que l'IMT dans les deux pays laisse croire que les autres indicateurs du marché du travail ne se sont pas améliorés autant que le taux de chômage. Au Canada, les profils d'évolution légèrement différents sont vraisemblablement attribuables au taux d'obtention d'un emploi et à la proportion de chômeurs de longue durée. Comme le montre le **Graphique 9**¹², ces indicateurs font partie de ceux qui sont les plus étroitement corrélés avec l'IMT canadien et qui n'ont affiché qu'une légère amélioration à la suite de la récession.

Ces mêmes variables seraient aussi en partie responsables du décalage entre l'IMT et le taux de chômage aux États-Unis, bien que d'autres facteurs soient aussi à l'œuvre. En particulier, le taux de sous-utilisation et le taux d'activité de la population dans la force de l'âge ont suivi une trajectoire moins favorable que le taux de chômage, ce qui se traduit par une contribution relativement moins importante de ces indicateurs au redressement de l'IMT¹³.

◀ *Le fait que le taux de chômage ait reculé plus rapidement que l'IMT laisse croire que les autres indicateurs du marché du travail ne se sont pas améliorés autant que le taux de chômage.*

¹¹ Les données sont toutes exprimées en niveau, sauf pour la moyenne des heures par semaine, qui l'est sous forme d'un taux de variation en glissement annuel. Il convient de noter que l'analyse en composantes principales nécessite des variables stationnaires. Si certaines de ces séries de données ont échoué les tests de racine unitaire habituels, c'est peut-être à cause de l'horizon trop court couvert par les données ou de la faiblesse de ces tests. Pour remédier à ces problèmes, et éviter qu'il y ait des composantes tendancielles dans les séries, nous avons filtré celles-ci par la méthode de Hodrick-Prescott, comme l'ont fait Barnes et autres (2007), et établi que cela ne modifiait pas les résultats de façon sensible.

¹² Le Graphique 9 montre la corrélation de chacun des indicateurs du marché du travail avec l'IMT pour les deux pays. Si l'un des indicateurs et l'IMT sont positivement (négativement) corrélés, l'IMT évoluera généralement à la hausse (à la baisse), à l'instar de l'indicateur en question.

¹³ La corrélation entre le taux d'activité de la population dans la force de l'âge et l'IMT est aussi beaucoup plus forte aux États-Unis qu'au Canada.

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes attachés à décrire l'évolution des conditions du marché du travail depuis leur détérioration rapide, durant la Grande Récession de 2007-2009, et à analyser les mouvements communs récents des principales mesures pertinentes de ce marché au Canada et aux États-Unis. Étant donné l'importance de la situation du marché du travail pour la conduite de la politique monétaire, les autorités monétaires des deux pays continueront à suivre de près l'évolution de ces conditions. À cet égard, le présent article souligne la nécessité d'analyser un large éventail de variables, par-delà le taux de chômage. Même si ce dernier a évolué au Canada globalement en phase avec l'ensemble des conditions sur le marché du travail, il pourrait, comme nous l'avons vu, en avoir légèrement surestimé l'amélioration observée récemment. Par contraste, aux États-Unis, le taux de chômage aurait exagéré de façon marquée l'amélioration de l'ensemble des conditions sur ce marché.

Ouvrages et articles cités

- Barnes, M., R. Chahrour, G. Olivei et G. Tang (2007). *A Principal Components Approach to Estimating Labor Market Pressure and Its Implications for Inflation*, Banque fédérale de réserve de Boston, coll. « Public Policy Briefs », n° 07-2.
- Bengali, L., M. Daly et R. Valletta (2013). *Will Labor Force Participation Bounce Back?*, Banque fédérale de réserve de San Francisco, coll. « FRBSF Economic Letter », n° 2013-14.
- Bureau du directeur parlementaire du budget (2012). *Évaluation de la situation du marché du travail au Canada*, 29 octobre.
- Erceg, C. J., et A. T. Levin (2013). *Labor Force Participation and Monetary Policy in the Wake of the Great Recession*, document de travail n° WP/13/245, Fonds monétaire international.
- Farber, H. S., et R. G. Valletta (2013). *Do Extended Unemployment Benefits Lengthen Unemployment Spells? Evidence from Recent Cycles in the U.S. Labor Market*, document de travail n° 2013-09, Banque fédérale de réserve de San Francisco.
- Hotchkiss, J. L., et F. Rios-Avila (2013). « Identifying Factors Behind the Decline in the U.S. Labor Force Participation Rate », *Business and Economic Research*, vol. 3, n° 1, p. 257-275.
- Jacobson, L. S., R. J. LaLonde et D. G. Sullivan (1993). « Earnings Losses of Displaced Workers », *The American Economic Review*, vol. 83, n° 4, p. 685-709.
- Kroft, K., F. Lange et M. J. Notowidigdo (2012). *Duration Dependence and Labor Market Conditions: Theory and Evidence from a Field Experiment*, document de travail n° 18387, National Bureau of Economic Research.

Ohanian, L. E., et A. Raffo (2012). « Aggregate Hours Worked in OECD Countries: New Measurement and Implications for Business Cycles », *Journal of Monetary Economics*, vol. 59, n° 1, p. 40-56.

Pissarides, C. A. (1992). « Loss of Skill During Unemployment and the Persistence of Employment Shocks », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, n° 4, p. 1371-1391.

Shimer, R. (2012). « Reassessing the Ins and Outs of Unemployment », *Review of Economic Dynamics*, vol. 15, n° 2, p. 127-148.

Sorrentino, C. (2000). « International Unemployment Rates: How Comparable Are They? », *Monthly Labor Review*, Bureau of Labor Statistics des États-Unis, juin, p. 3-20.